



Résumé

En 2013, 39 millions de jeunes âgés de 16 à 29 ans dans les pays de l'OCDE n'avaient pas d'emploi et ne suivaient ni études ni formation (formant le groupe dit des NEET, pour *Neither in Employment nor in Education or Training*). Ils sont 5 millions de plus qu'avant la crise économique de 2008 et les estimations dont on dispose pour l'année 2014 sont à peine meilleures. Les NEET sont particulièrement nombreux dans les pays d'Europe du Sud qui ont le plus souffert de la crise. Ainsi, en Espagne et en Grèce, plus de 25 % des jeunes adultes appartenaient à ce groupe en 2013. Plus inquiétant encore, près de la moitié des NEET – quelque 20 millions de jeunes – ne sont même pas à la recherche d'un emploi. Il est dès lors possible que ces jeunes aient disparu des écrans radar nationaux, que ce soient ceux du système éducatif, du système social ou des institutions du marché du travail.

Ces chiffres ne parlent pas seulement du drame personnel de ces jeunes, mais évoquent également un investissement gâché, les compétences acquises durant les études n'étant pas mises à profit, et peut-être aussi un fardeau pour les États, fait de recettes fiscales en baisse, de dépenses sociales en hausse et probablement d'instabilité dès lors qu'une partie de la population se trouve désœuvrée et désabusée. Les jeunes devraient être un atout pour l'économie, non un handicap potentiel.

D'où vient cet inacceptable gaspillage de capacités humaines ? Entre autres de ce que trop de jeunes, quittant le système éducatif sans avoir acquis les compétences adéquates, peinent à trouver un emploi. D'après l'enquête réalisée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), 10 % des nouveaux diplômés ont un faible niveau de compétences en littératie, et 14 % ont des difficultés en numératie. Plus de 40 % de ceux qui ont quitté l'école avant la fin du deuxième cycle du secondaire ont des compétences médiocres dans ces deux domaines.

À cela s'ajoute que trop de jeunes sortent du système éducatif sans réelle expérience du monde du travail. Dans les 22 pays et régions de la zone OCDE couverts par l'Évaluation des compétences des adultes, moins de 50 % des élèves/étudiants suivant un programme d'éducation et de formation professionnelles (EFP) bénéficiaient d'un apprentissage fondé sur le travail, quelles qu'en soient les modalités, un chiffre qui tombe à moins de 40 % dans l'enseignement général.

Même les jeunes dotés de solides compétences ont du mal à obtenir un travail. De nombreuses entreprises jugent en effet trop onéreux de recruter quelqu'un qui est dépourvu d'expérience professionnelle. De fait, les jeunes ont deux fois plus de risques de se retrouver sans emploi que les adultes d'âge très actif.

Quant à ceux qui parviennent à intégrer le marché du travail, ils se heurtent souvent à des obstacles institutionnels qui entravent le développement de leurs compétences et l'évolution de leur carrière. À titre d'exemple, un quart des jeunes actifs occupés travaillent sous contrat temporaire. Dans l'ensemble, ces jeunes mobilisent moins leurs compétences et ont moins d'occasions de se former que les travailleurs bénéficiant de contrats permanents. D'autre part, 12 % des jeunes actifs occupés sont en situation de surqualification professionnelle, ce qui signifie que certaines de leurs compétences, jamais sollicitées, demeurent inutilisées et que les employeurs ne recueillent pas tous les fruits de l'investissement réalisé dans la formation de ces jeunes.

La croissance s'annonçant timide dans de nombreux pays de l'OCDE – en particulier en Europe – au cours des années qui viennent, il est peu probable que les choses s'améliorent d'elles-mêmes dans un avenir proche. Que peut-on faire en attendant ?

FAIRE EN SORTE QUE TOUS LES JEUNES POSSÈDENT DES COMPÉTENCES PERTINENTES AU SORTIR DU SYSTÈME SCOLAIRE

Les jeunes ont besoin de compétences très diverses – cognitives, sociales et émotionnelles – pour réussir leur vie à tout point de vue. Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a révélé une forte corrélation positive entre la préscolarisation et le niveau de compétences en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences quelques années plus tard, tout particulièrement chez les élèves issus de groupes socio-économiques défavorisés. Les pays peuvent assurer une scolarisation préprimaire universelle pour contribuer à rendre les résultats scolaires plus homogènes et permettre à chaque enfant de prendre un bon départ dans sa vie d'écolier.

Les enseignants et les chefs d'établissement peuvent de leur côté identifier de bonne heure les élèves en difficulté afin que ceux-ci bénéficient du soutien ou des programmes adaptés dont ils ont besoin pour atteindre un niveau correct en lecture, en mathématiques et en sciences, développer leurs compétences sociales et émotionnelles, et éviter un décrochage scolaire complet.

AIDER LES JEUNES SORTANT DU SYSTÈME SCOLAIRE À ENTRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Éducateurs et employeurs peuvent travailler main dans la main afin de faire en sorte que les jeunes acquièrent des compétences recherchées et les mobilisent dès le début de leur vie professionnelle. L'apprentissage par le travail peut être intégré tant aux programmes de l'EFP qu'à ceux de l'enseignement post-secondaire général. Ce type d'apprentissage est bénéfique à la fois aux étudiants et aux employeurs : aux premiers parce qu'ils se familiarisent ainsi avec le monde du travail et avec les compétences – notamment sociales et émotionnelles, telles que le sens de la communication et de la collaboration – qui sont prisées en milieu professionnel ; aux seconds parce qu'ils rencontrent de potentielles futures recrues – qu'ils auront formés comme ils l'entendaient.

LEVER LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS À L'EMPLOI DES JEUNES

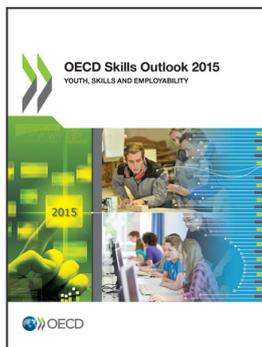
De nombreux jeunes entrant sur le marché du travail avec un contrat temporaire en poche, il est important de faire en sorte que l'emploi temporaire soit pour eux davantage un « tremplin » vers plus de stabilité professionnelle qu'une succession de situations précaires faisant grandir le risque de se retrouver au chômage. L'asymétrie des dispositions relatives à la protection de l'emploi, qui fait que la conversion d'un contrat de durée déterminée en contrat permanent revient cher aux entreprises, demanderait à être atténuée. Il conviendrait d'examiner de près l'ensemble des dispositions concernant le salaire minimum, la fiscalité et les cotisations sociales, et de les adapter au besoin, lorsque l'on s'emploie à réduire le coût que représente, pour l'employeur, l'embauche d'un jeune peu expérimenté.

REPÉRER LES NEET « SORTIS DES ÉCRANS RADAR » ET LES AIDER À SE RÉINSÉRER

Les pouvoirs publics doivent savoir qui sont ces millions de jeunes qui appartiennent au groupe des NEET et qui peinent à entrer sur le marché du travail ou qui se sont démotivés. Les services publics de l'emploi, les institutions sociales et les systèmes éducatifs et de formation peuvent aider ces jeunes à trouver un emploi ou à intégrer une formation qui serait pour eux une sorte de deuxième chance. Un système d'obligations réciproques entre les jeunes, les institutions de l'emploi et le système éducatif peut permettre tout à la fois de mieux identifier les NEET et de leur apporter un soutien plus efficace. En contrepartie des prestations sociales qui leur sont accordées, les jeunes seraient tenus de s'inscrire auprès des services sociaux ou des services publics de l'emploi, et de faire le nécessaire pour se préparer à entrer dans la vie active, notamment à travers une formation complémentaire.

FAVORISER L'ADÉQUATION ENTRE LES COMPÉTENCES DES JEUNES ET LES EMPLOIS

Déterminer quelles compétences seront attendues des actifs de demain et faire en sorte que les systèmes éducatifs et de formation en assurent le développement permettrait de limiter l'inadéquation entre les compétences des jeunes et les emplois. Et puisque de nombreux employeurs trouvent qu'il est difficile d'apprécier les aptitudes des jeunes qui entrent sur le marché du travail, en particulier dans les pays où le système éducatif est complexe, les prestataires d'éducation et le secteur des entreprises peuvent travailler ensemble à concevoir des cadres de certification qui rendent fidèlement compte des compétences effectives des nouveaux diplômés.



Extrait de :
OECD Skills Outlook 2015
Youth, Skills and Employability

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264234178-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Résumé », dans *OECD Skills Outlook 2015 : Youth, Skills and Employability*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264235465-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.